Infos Lilas

N° 145 - mars 2015

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr



© Grandbarbu

Un grand voyageur volcanophile

Norbert Choisi a deux passions : les voyages et les volcans. Cet informaticien aujourd'hui retraité a parcouru la planète pour les assouvir. Résidant aux Lilas depuis 24 ans, il y anime les conférences de l'association LAVE (L'Association Volcanologique Européenne). La prochaine a lieu le 21 mars.



« *En ce moment, 30 volcans sont en éruption dans le monde* », lance Norbert Choisi, des étoiles dans les yeux. Des volcans, ce « volcanophile » averti en a vu une cinquantaine. De toutes sortes. Il a aussi assisté à 8 éruptions et vu, même, une nuée ardente, un des phénomènes les plus dévastateurs, à Montserrat aux Antilles: « *J'étais à 4 km du cratère, deux mois avant qu'il n'explose en février 2010* ».

Le déclic

Comment lui est venue cette passion ? « *J'ai commencé à lire Jules Verne à 8 ans. Cette lecture m'a donné le goût de la science et du voyage. Elle a déterminé mon orientation, du lycée à la fac* », explique-t-il. Né dans un village de Seine-et-Marne, Norbert Choisi devient donc informaticien, il effectuera toute sa carrière chez Renault. Mais le véritable déclic pour la vulcanologie se produit après la lecture des « *Rendez-vous du Diable* » d'Haroun Tazieff, un livre qu'on lui a offert en 1959 pour Noël. Autre événement déterminant, une randonnée en Islande en 1975 : « *Mon premier contact avec les volcans, cela a été enchanteur* ». L'aventure lui donne définitivement l'envie d'en voir d'autres. Mais observer les volcans, ça n'est pas si simple : à l'époque, Internet n'existe pas et les milieux scientifiques ne divulguent pas leurs informations à court terme.

Trois conférences par an

C'est la raison pour laquelle, en 1986, 3 professionnels et 3 amateurs créent l'association LAVE (L'Association Volcanologique Européenne). Leur but : permettre aux amateurs de voir des éruptions. « *Cela a changé ma vie et mes vacances, car j'avais l'information au bon moment* » s'enthousiasme Norbert Choisi. « *Je me suis vite rapproché du bureau et je suis devenu officiellement secrétaire en 1998* ». Il en est aujourd'hui administrateur et l'animateur pour l'Ile-de-France. Grâce au soutien de la Ville, il organise, depuis 1999, 3 conférences par an au centre culturel des Lilas. Aujourd'hui, l'association compte 650 membres, 550 en France, une centaine dans 23 pays. Elle publie une revue bimestrielle, des bulletins d'information, alimente un site Internet. Les amateurs ont ainsi la possibilité de savoir ce qui mérite le voyage ou ce qu'il faut éviter…

Rendez-vous le 21 mars

Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, observer les éruptions volcaniques n'est pas forcément dangereux. « *Lorsqu'il y a danger, il est interdit de s'approcher* » souligne Norbert Choisi. Ainsi, le Lengaï, en Tanzanie, un de ses volcans préférés avec le Stromboli, est fortement déconseillé. « *A l'époque où j'y suis allé (1999), nous étions à 10 mètres du cône qui éjectait la lave en continu depuis 2heures quand cela s'est arrêté,* raconte-t-il. *Le spécialiste nous a dit : deux hypothèses, soit l'éruption vient de prendre fin, soit il y a un bouchon et il va exploser. Nous nous sommes reculés à 50 mètres et le bouchon a sauté… Nous sommes partis en courant, et cette fois, j'ai eu peur, mais c'est rare* ». Si ce genre d'émotion vous attire, l'association vous invite à sa conférence du 21 mars. Chacun y est le bienvenu, gratuitement.

Conférence le 21 mars au centre culturel Jean-Cocteau, de 14h15 à 18h.
3 films seront projetés sur l'éruption du Fogo au Cap Vert en décembre, l'agriculture autour d'un volcan indonésien, les Colli Albani près de Rome.
www.lave-volcans.com

ditorial

Daniel Guiraud, Maire des Lilas, Premier Vice-Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis









Initialement prévues pour décembre 2015, les élections au Conseil Départemental (jusqu'alors dénommé Conseil Général) ont été avancées au mois de mars. A moins de trois semaines de ces élections, la communication des collectivités est réglementée. Certes la loi et la jurisprudence électorales n'interdisent pas formellement de publier des éditoriaux dans la presse municipale. Toutefois, compte tenu de l'incertitude entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, j'ai décidé, comme plusieurs autres maires, de suspendre mon éditorial jusqu'à l'élection de mars 2015.

Février 2015 : quelques instant



« Soleils » pour une ciné-conférence

Organisé au théâtre du Garde-Chasse par l'ODC (Observatoire de la diversité culturelle) et la Voix du Griot, un débat a suivi la projection du film *Soleils*, d'Olivier Delahaye et Dany Kouyaté, autour de la Charte du Mandé, sorte de déclaration des Droits de l'Homme avant l'heure, en 1236 en Afrique.



Bienvenue aux familles à énergie positive

Une trentaine de familles participant à ce défi, qui consiste à réduire sa consommation énergétique d'au moins 8% pendant l'hiver, sont venues participer à quelques ateliers de travail en Mairie. Elles y ont été accueillies par les élus Lilasiens Christophe Paquis, Isabelle Delord et Claude Ermogeni (voir aussi article page 9).



Bal de l'école Julie-Daubié»

Une grande école remplit un grand gymnase. C'est ce qu'ont à nouveau confirmé élèves, parents et professeurs de l'école Julie-Daubié avec leur bal traditionnel au gymnase Liberté.



Relations filles - garçons au collège

Chaque mois au collège Marie-Curie, des professionnels du Kiosque, de la maternité des Lilas, du Centre municipal de santé et du service jeunesse tiennent une permanence d'écoute pour les ados, traitant des rapports filles - garçons. Dans une ambiance détendue, on y parle de sexualité, de puberté et du développement affectif.

Défilé de mode et bal africain

Le théâtre du Garde-Chasse s'est habillé aux couleurs chaudes de l'Afrique avec un défilé des onze candidates de Miss Mali France et un grand bal « Cabaret Bobo » réunissant des musiciens africains et européens avec la complicité du grand Mady Diabaté, l'une des plus belles voix du Mali. Un fantastique voyage en couleur et musique dans la culture et les traditions maliennes.





anés



Loto de l'école Paul-Langevin

Dans le gymnase Ostermeyer, sous l'œil scrutateur et bienveillant de M. Gambini, directeur de l'école, les joueurs, petits ou grands, attendaient le tirage des numéros. La concentration était à son comble… et les explosions de joie à la hauteur des espérances !







Combien de fautes ?

Ils sont venus nombreux, l'espoir chevillé au corps d'atteindre la note parfaite avec zéro faute. Cette année, pour triompher dans la grande dictée organisée par le service jeunesse et la bibliothèque, il ne fallait pas faire plus de 3 ou 4 fautes suivant sa catégorie (enfants, ados, adultes).



Remise des médailles du travail

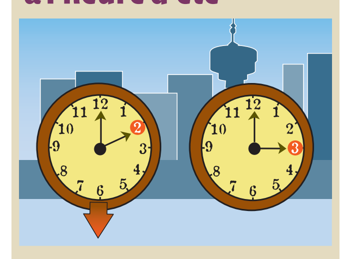
Comme à chaque promotion, le Maire et les élus ont reçu en Mairie les Lilasiens honorés pour leurs années de travail, afin de leur remettre la médaille d'honneur du travail pour leurs 20, 30 ou 40 années de services.



L'électricité n'a pas de frontière

Dans le cadre du défi *Recylum*, auquel participent les adhérents du service jeunesse, un représentant de l'association « *Electriciens sans frontière* » est venu présenter les projets de cette ONG qui favorise l'accès à l'électricité partout dans le monde.

Passage à l'heure d'été



■ Nous passons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars. A 2h du matin ce jour-là, il sera 3h. Il faudra donc avancer votre montre et vos horloges d'une heure.

Ouverture des parcs et jardins



Depuis le 1er mars, les horaires d'ouverture des parcs et jardins de la ville sont étendus. Jusqu'au 31 mai, les horaires sont les suivants :

■ Parc Lucie Aubrac : de 8h à 19h

■ Square du théâtre, square Anglemont et parc des Bruyères : de 10h à 19h.

Plantations d'arbres

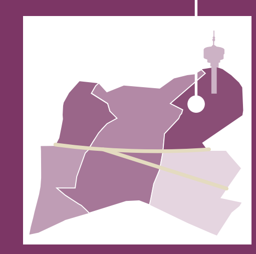
Durant le mois de mars, la Ville va procéder à la plantation d'une cinquantaine d'arbres dans différentes rues : rues de la Convention, de Romainville, des Villegranges, de Noisy-le-Sec, Chassagnole, Romain-Rolland, du Garde-Chasse, bld du Général-Leclerc et de la Liberté et le parvis du parc Lucie-Aubrac.

Montant des travaux : 25 000€ TTC.

Travaux de l'école Julie-Daubié : les élèves resteront sur place



Il ne sera finalement pas nécessaire de déplacer l'école Julie-Daubié pendant les nécessaires travaux de reprise des fondations du groupe scolaire. En effet, la Ville a demandé une contre-expertise et de nouvelles investigations géotechniques ont été réalisées en janvier 2015. Elles ont fait émerger la possibilité de procéder aux mêmes travaux de reprise des fondations mais depuis le vide sanitaire de l'école maternelle (en sous-sol). Cette solution présente l'avantage de ne pas affecter l'activité de l'école et de garantir totalement la sécurité de ses occupants. Le chantier durera 10 mois et les travaux seront quasi invisibles depuis l'extérieur. Ils ne devraient pas occasionner de gênes ou de nuisances importantes pour les usagers.



Peinture des candélabres

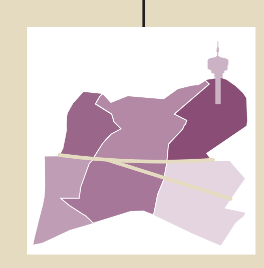


La Ville vient de remettre en peinture et de changer les lanternes de 24 candélabres sur la deuxième partie de la rue Jean Moulin (à partir de l'angle de la rue du Tapis vert) et la rue Henri Barbusse.

Les lanternes à leds installées consomment beaucoup moins d'énergie que les anciennes lampes.



Montant des travaux : 29 000€ TTC.



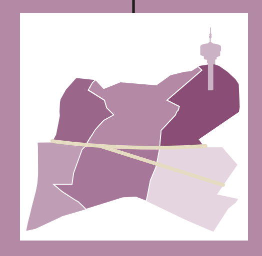
Enfouissement des réseaux aériens



La Ville poursuit son programme d'enfouissement des réseaux aériens sur le territoire de la commune. Ainsi, le SIPPEREC a commencé des travaux depuis le 16 février sur trois secteurs :

- la rue Paul-Langevin, du 16 février au 17 mars
- l'impasse des Villegranges, du 10 mars au 5 avril
- les passages compris entre le passage des Sablons et le passage Ponsard, du 20 avril et le 29 mai.

Une amélioration importante du cadre de vie…



Finances communales

Les orientations budgétaires pour 2015

Le traditionnel débat d'orientation budgétaire aura lieu au cours du conseil municipal du 11 mars. Dans un contexte particulièrement difficile pour les collectivités locales, il se caractérisera par des échanges relatifs aux efforts d'économie entrepris par la Ville, le maintien d'une politique d'investissement pour les services publics et la non augmentation des impôts locaux.



Malgré la baisse des dotations, la Ville continue d'investir et consacrera notamment 1,2M€ pour l'aménagement de l'espace public.

Baisse des dotations

Le budget 2015 sera marqué par un contexte très difficile pour les collectivités locales. En effet, le Pacte de responsabilité et de croissance mis en œuvre par l'Etat prévoit de réduire les dépenses de 50 milliards d'euros. En 2015, l'effort de rétablissement des comptes devra s'élever à 21 milliards d'euros. Les collectivités locales sont concernées à hauteur de 3,7 milliards d'euros. De 2015 à 2017, les dotations aux collectivités locales diminueront de 11 milliards d'euros. La Ville des Lilas connaîtra 770 000 € de diminution de ses dotations cette année et une perte totale estimée à 10,4M€ entre 2014 et 2020.

Pas d'augmentation des impôts locaux

La municipalité a diminué les taux d'imposition en 2012, 2013 et 2014. Malgré l'effort de redressement imposé aux collectivités, la Ville a décidé de maintenir en 2015 le niveau actuel des taux d'imposition. Elle fera face aux difficultés en poursuivant son plan d'économies et de réduction des dépenses de fonctionnement. A noter que le Département et Est Ensemble ont également prévu de ne pas augmenter leurs taux d'imposition.

Poursuite du désendettement

La Ville poursuit sa politique de désendettement et, comme depuis 2007, ne contractera pas de nouvel emprunt en 2015. Fin 2015, la dette de la Ville s'élèvera à 26,35M€. Elle a baissé de 37% entre 2008 et 2015.

Des investissements importants

En 2015, la municipalité continue d'investir pour moderniser la ville. Les dépenses d'équipements nouvelles représenteront 4M€ : 1,8M€ pour les équipements publics dont 1,1M€ pour la reprise des fondations de l'école Julie-Daubié, 1,2M€ pour l'aménagement de l'espace public et notamment l'enfouissement des réseaux et la voirie, 0,4M€ pour l'habitat et l'aménagement foncier…

« Agis T jeune »

Bénévolat récompensé !

En échange de 12 heures de bénévolat, les jeunes Lilasiens peuvent désormais obtenir un bourse de 300€ pour financer leur permis de conduire, le BAFA ou un départ en vacances.

Le dispositif « *Agis T jeune* » vise à favoriser l'autonomie des jeunes et s'adresse aux Lilasiens de 16 à 25 ans qui souhaitent passer leur permis, obtenir le BAFA ou partir en vacances en autonomie. Le principe est simple. Un coup de pouce financier est attribué en échange d'heures de bénévolat.

Un premier appel à projet est lancé pour du bénévolat au *Point Cyb* du Kiosque. Après avoir suivi une formation



informatique de 4 heures, les jeunes candidats donneront 12 heures de leur temps pour aider les usagers. La demande des Séniors est en effet très importante en matière d'informatique et de multimédia. Les jeunes viendront transmettre leurs savoirs et leurs connaissances à des personnes motivées et curieuses. En échange, les candidats se verront attribuer une bourse de 300€ pour réaliser leur projet.

Inscription avant le 13 avril

La formation aura lieu pendant les vacances de printemps et les heures de bénévolats en mai - juin. Les jeunes intéressés doivent compléter un dossier de candidature à retirer au Kiosque. Le Bureau d'information jeunesse du Kiosque est à leur disposition pour les accompagner, les conseiller et évaluer leur motivation. Une commission d'attribution réunissant une informatrice jeunesse, un animateur multimédia, la responsable du Kiosque et Sandy Vesvre, Maire-adjointe chargée de la jeunesse, se réunira fin avril.

+ infos : lekiosque@leslilas.fr
Tél. : 01 48 97 21 10

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Le RAM accueille les familles sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h à 17h et le jeudi jusqu'à 18h30. Permanence un samedi par mois de 9h à 12h. Prochaine permanence le samedi 21 mars.
10, cour Saint-Paul
Tél. : 01 55 86 98 60

Modes d'accueil de la petite enfance

Une réunion de présentation des modes d'accueil de la petite enfance aura lieu en avril, en présence de Madeline Da Silva, Maire-adjointe chargée de la petite enfance, et des responsables de services.
+infos : 01 55 86 98 60.

Rentrée scolaire 2015

Plus que quelques jours pour inscrire les enfants en maternelle (enfants nés en 2012) et en élémentaire (enfants nés en 2009). Les inscriptions seront closes le 13 mars au soir.
Service éducation et temps de l'enfant - Square Georges Valbon
+ infos : 01 72 03 17 13

Centre Municipal de Santé

Deux nouveaux praticiens viennent de prendre leurs fonctions au CMS :
- Le Dr Denis Flichy, orthodontiste, consulte les mercredis de 8h30 à 13h et de 14h à 18h30, les samedis de 8h30 à 12h30.
- Le Dr Mostefa Kanit, psychiatre, consulte les vendredis de 14h à 18h30 et les samedis de 9h à 12h30.

Prendre RV au CMS :
01 48 91 29 99

Développement durable

Le plein d'énergie



70 familles du territoire se sont lancées dans le défi « Familles à énergie positive » organisé par Est Ensemble pour la deuxième année consécutive. Début février, les participants sont venus aux Lilas faire le point à mi-parcours.


Robin Deloof, responsable de l'Agence locale de l'énergie, en pleine explication avec les participants au défi lors d'un atelier le 5 février en mairie.

En France, 7 800 familles - dont 875 en Ile-de-France - participent au défi. Le principe est simple. Les familles s'engagent à réduire d'au moins 8% leur facture énergétique entre le 1er décembre et la fin avril. Les candidats, tous volontaires, sont répartis en équipes pour créer une émulation. Pour Robin Deloof, responsable de l'Agence locale de l'énergie et du climat, qui anime le dispositif sur le territoire, *« l'essentiel, ce sont les gestes et réflexes éco-citoyens nécessaires pour atteindre l'objectif. En général, ils remettent profondément et durablement en cause nos habitudes »*. Si la réduction de la facture est une motivation, c'est souvent l'engagement pour la planète qui pousse à participer. C'est le cas de Lionel, Lilasien depuis 5 ans : *« Nous avons mis en place des choses simples comme l'éco mousseur sur les robinets, les ampoules basse consommation que nous dépoussiérons régulièrement, la réduction de la température d'un degré dans chaque pièce, l'aération des pièces,* dit-il dans un sourire. *Nos enfants de 2 et 5 ans sont déjà sensibilisés à la consommation d'eau pour le brossage des dents et le lavage des mains. Les réflexes s'acquièrent vite »*. Des petits gestes pour 20% d'économie en deux mois.

Petits gestes et grosses économies

Jean-Marie et Monique sont Lilasiens et participent pour la deuxième année au défi. Ils sont passés à la vitesse supérieure dans leur pavillon. *« Je vérifie les consommations toutes les semaines car elles varient en fonction de nombreux facteurs… Il faut tenir compte de tout ! C'est devenu un réflexe »*, précise Jean-Marie. Il a installé un réservoir pour récupérer l'eau de pluie (650 litres depuis le printemps dernier) qui lui permet d'arroser le jardin et de remplir son aquarium. *« Nous avons aussi mis des panneaux réfléchissants derrière les radiateurs pour renvoyer la chaleur vers la pièce, posé des films transparents sur le double vitrage qui font gagner un degré. On fait tourner la machine à laver le linge à moins de 1000 tours minutes »*, poursuit-il. Devenu expert de la réduction énergétique, Jean-Marie envisage maintenant des travaux plus lourds touchant le toit de sa maison.
Au bout de deux mois, les *« familles à énergie positive »* d'Est Ensemble ont réduit en moyenne leur dépense de 7,5%.

+ infos : familles-a-energie-positive.fr

Quelques chiffres

En 2008, le chauffage représentait en moyenne 63% des dépenses d'énergie dans l'habitat et l'eau chaude sanitaire 12%. La consommation d'électricité spécifique (qui ne sert ni au chauffage, ni pour l'eau chaude) a été multipliée par 4 depuis 30 ans avec l'augmentation du nombre d'appareils électroniques et l'amélioration de la qualité de vie (congélateur, sèche-linge…). Enfin, aussi incroyable que cela puisse paraître, un Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour.

Lycée Paul-Robert

L'odyssée de jeunes lycéens

Soixante élèves de Seconde générale participent au projet « L'Odyssée », en collaboration avec Lilas en Scène. Objectif, faire découvrir l'univers et les métiers du théâtre en montant une pièce que les élèves joueront en juin prochain.

« Nous construisons un spectacle autour des textes de la Divine Comédie, Gargantua, Don Quichotte *et* L'Odyssée, explique Marion Suzanne, comédienne en résidence à Lilas en scène. *C'est ambitieux* ». Le projet, financé par l'Education Nationale et la DRAC, associe 4 enseignants qui y consacrent deux heures par semaine dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des élèves. Ceux-ci sont aussi accueillis dans les locaux de Lilas en scène. *« Nous travaillons sur plusieurs thèmes* explique Catherine Garnier, l'une des professeures. *Les élèves improvisent à partir d'une consigne orale, font de l'écriture automatique sur un thème comme le voyage, Ulysse… Ils ont réalisé une enquête sociologique sur le repas de famille et ont ensuite raconté un repas puis imaginé l'arrivée d'un membre de la famille parti depuis longtemps* ».


Marion Suzanne et un élève pendant une séance d'improvisation dans les locaux de Lilas en Scène.

De l'impro à la pièce

Bref, ils questionnent l'absence et la place perdue. Le thème de l'amour est aussi présent, qu'il soit rêvé, espéré ou prison… Marion Suzanne écrit la pièce en piochant dans les textes afin de rendre compte de l'univers des élèves à travers ces thèmes intemporels. *« Je sais juste que la pièce se tiendra pendant un banquet, lieu essentiel dans les 4 œuvres. A moi de m'immerger dans leurs contributions* ». Une méthode proche de celle de Joël Pommerat dont les élèves ont découvert la dernière pièce il y a peu. Reste ensuite à distribuer les rôles, apprendre le texte, réaliser les décors, répéter… Résultat à découvrir le samedi 6 juin au Lycée Paul-Robert.

Les élèves sont encadrés par des professeurs du lycée Paul-Robert : M. Soussi, J. Caux-Kherchouch, A. Jamal et C. Garnier et par l'équipe en résidence à Lilas en Scène : M. Suzanne (comédienne), S. Barbarou (chant), B. Yvert (régisseur).

Vacances

Séjours d'été 2015

Pour souffler un peu, pourquoi ne pas envoyer vos enfants à la mer ou à la montagne cet été ? Top départ le 7 avril pour les inscriptions aux séjours organisés par la Ville.

Les séjours concernent les enfants et les adolescents de 4 à 17 ans, en juillet et en août. Les inscriptions débuteront le 7 avril. Elles se feront, dans la limite des places disponibles, du 7 au 30 avril pour les séjours de juillet et du 4 au 29 mai pour les séjours d'août. Destination Ingrannes dans le Loiret pour les 4-6 ans, Nay dans les Pyrénées Atlantiques



et St-Briac-sur-mer en Bretagne pour les enfants de 6 à 12 ans. Les adolescents entre 13 et 17 ans ont le choix entre des séjours itinérants, en Dordogne et en Italie.

Une brochure détaillée sera prochainement disponible sur le site de la ville, en Mairie et au service Education.
+ infos : 01 72 03 17 15

Jobs d'été

L'opération « Jobs d'été » organisée par Est Ensemble et concernant les jeunes de Bobigny, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais et Pantin débute le 18 mars par une réunion d'information obligatoire pour tous les jeunes souhaitant être candidats. En avril se tiendront des ateliers (aide à la rédaction de CV, décryptage des codes de l'entreprise …). Le 15 avril, rencontre avec les entreprises partenaires et dépôt des candidatures. RV le 18 mars à 16h30, bibliothèque E.-Triolet, 102, av. Jean-Lolive à Pantin. Inscription obligatoire : 01 83 74 56 32
+ infos : est-ensemble.fr/jobs-dete

Brocante

L'association ACPB organise sa brocante rue de Paris, le 12 avril entre 6h30 et 17h30. Fort de la réussite de la précédente, l'espace est agrandi et occupe aussi le trottoir devant le magasin Bio C'Bon.
+ infos : acpb.leslilas@gmail.com.

Résidence Marcel Bou

- Karaoké pour tous les habitants de plus de 60 ans, le 4ème mardi de chaque mois. Prochaine séance le 24 mars.
- Cours de gymnastique douce, tous les mardis à 9h30 (16€/mois)

32-36 rue des Bruyères
infos : 01 43 63 88 22

Ostéopathe

Erratum : le numéro de téléphone de Marie-Caroline Bameul, installée au 28 rue Jean-Moulin, est le 06 63 67 72 78 et non celui indiqué par erreur le mois dernier.

Club des Hortensias

Allée des Hortensias
01 48 46 42 55

■ Pause des Aidants
Jeudi 12 mars 10h/11h30
Thème : Aidant professionnel / aidant familial : Quelle articulation ?

■ **Stage de peinture sur verre,** animé par M. Griffet
Lundi 16 et mardi 17 mars 9h30 / 12h. Apporter des objets en verre à décorer.
Inscription jusqu'au 13 mars.

■ **Randonnée demi-journée** à la Dhuys et forêt de Bondy. Mardi 17 mars.
Départ du club à 13h30.
Inscription jusqu'au 20 mars.
Attention : vérifier qu'un certificat médical a été remis lors de l'inscription. Sinon, il faut impérativement le remettre au secrétariat.

■ Karaoké dansant
Mercredi 25 mars à 14h30.
Un goûter sera servi vers 16h.

■ Cercle de lecture
Mercredi 25 mars.
RV au Club à 14h.
Infos : 01 48 46 42 55

■ Sortie exposition
« Autour de Klimt », à la Pinacothèque avec conférencier. Vendredi 27 mars.
Départ 10h du club, trajet en transports en commun (prévoir des tickets).
Inscription jusqu'au 20 mars.

■ **Randonnée demi-journée** à la forêt de Pontarmé.
Mardi 31 mars. Départ du club à 13h30. Prix : 6,50 €
Inscription jusqu'au 30 mars.

■ **Sortie au Château de Vincennes**, visite guidée « Les prisonniers célèbres du château ». Mardi 7 avril.
Départ à 13h30 du club.
Sortie en car.
Inscription jusqu'au 19 mars.

■ Croisière Iles Grecques
Inscription : mercredi 8 avril de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Infos : 01 48 46 42 55

Conseil des élèves de l'école Paul-Langevin

L'école, lieu d'échanges et de débat

Tous les deux mois environ, le conseil des élèves de l'école Paul-Langevin se réunit pour débattre de la vie de l'école. Le 22 janvier dernier, les élèves avaient convié élu et services municipaux chargés de l'éducation pour un conseil exceptionnel. L'occasion d'évoquer de nombreux sujets et notamment les nouveaux rythmes scolaires



Le conseil des élèves de l'école Paul-Langevin a eu lieu le 22 janvier dernier en présence des enseignants, de Lionel enharous, Maire-adjoint chargé de l' ducation, et des responsables des services ducation Périscolaire.

« *©onjour à tous, merci d'être venus* » s'exclame M. Gambini, directeur de l'école, tandis que les élèves finissent de s'installer dans la bibliothèque, blottie sous le toit de l'établissement. En présence des enseignants, et après leur avoir présenté les invités, Lionel Benharous, Maire-adjoint chargé de l'Education, mais également les responsables des services Education et Périscolaire – il introduit l'ordre du jour de la réunion « *Avant de poser la question à vos parents et aux enseignants, nous souhaitions faire avec vous un premier bilan des nouveaux rythmes scolaires, que vous nous disiez ce que vous en pensez. Ensuite, vous nous ferez part de vos demandes et vos souhaits pour améliorer la vie de l'école, la cantine, l'étude et le périscolaire* ».

La nouvelle semaine vue par les enfants

Porte-paroles de leurs camarades, les délégués de chaque classe font part de leur préférence pour l'organisation qui prévalait jusqu'à l'année dernière. Les enfants sont plus fatigués de devoir se lever tôt tous les matins de la semaine, et le disent. Lionel Benharous explique : « *travailler tous les matins, c'est une règle qui nous est imposée. Nous pensions, un peu comme vous, que ce n'était pas le meilleur système et nous avons demandé au Ministre si nous pouvions proposer une autre organisation, mais cela nous a été refusé* ». Les enfants reconnaissent que les activités proposées le vendredi après-midi leur plaisent et qu'il y a de plus en plus de choix. « *Il a fallu rapidement s'organiser entre le mois de juin, lorsque nous avons arrêté l'organisation de cette année, et la rentrée. Du coup, nous apportons sans cesse, chaque semaine, des améliorations et nous espérons que l'année prochaine, les associations pourront, encore davantage que cette année, proposer des ateliers le vendredi après-midi* », acquiesce le Maire-adjoint.

Concernant la vie de l'école, les délégués des plus grandes classes regrettent de ne pas manger plus tôt. Le directeur objecte : « *Nous avons essayé de faire passer certains grands au premier service, mais vous avez rouspété car vous ne mangiez pas tous ensemble* ».

Et la vie de l'école ?

Certains réclament plus de plats exotiques. Nicole Marteau, responsable du service Education, explique : « *nous en voudrions plus mais c'est compliqué car ce sont des produits chers et qui, surtout, viennent de loin. Or, nous faisons attention au développement durable* ». Les enfants réclament aussi un circuit de billes et se plaignent de bosses dans la cour. Lionel Benharous reprend la parole : « *Pour le circuit, je vais demander aux services techniques ce qu'il est possible de faire. uant à la cour, ce sont des travaux beaucoup plus lourds, coûteux et une programmation de ce type de travaux entre toutes les écoles est effectuée chaque année car nous ne disposons pas d'un budget sans limite. Mais le tour de la cour de Paul Langevin viendra…* ».
Il est bientôt 13h30, la classe va reprendre. La fin d'un moment d'échanges enrichissant qui a permis à chacun de s'exprimer.



Le premier tour des élections départementales se tiendra le dimanche 22 mars 2015 (deuxième tour le 2   mars). Autrefois appelées cantonales, ces élections vont vous permettre de choisir vos représentants au Conseil départemental, dénommé auparavant Conseil général.   n changement de nom qui accompagne une profonde évolution. Tour d'hori on de ce qu'il faut absolument savoir avant d'aller voter.

C'est une loi du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, qui a modifié le nom de l'assemblée dirigeant le département. Exit donc le Conseil général et bienvenue au Conseil départemental. Une évolution de nom qui rend certainement plus compréhensible l'institution elle-même, surtout en région parisienne où la notion de canton ne recouvre pas une réalité immédiatement perceptible par la population.

Changement de nom

On nommait Conseil général l'assemblée qui gérait le département parce que, pendant la Révolution Française, quand le département fût créé, on parlait de Conseils généraux de départements en référence aux fameux Etats généraux convoqués, notamment en 1789, par le Roi. On parlait ainsi à l'époque de Conseils généraux de communes et de Conseils généraux de districts. Finalement, la notion de Conseil général n'est demeurée que pour les départements, alors que l'on parle désormais de Conseil municipal pour les villes. Il aura fallu attendre 2013 pour voir disparaître cet anachronisme.

Une assemblée désormais renouvelée en une seule fois

Auparavant, les conseillers généraux étaient élus pour 6 ans mais le Conseil général était renouvelé par moitié tous les 3 ans, ce qui ne rendait pas très lisibles ces élections. Les conseillers départementaux seront toujours élus pour une durée de 6 ans mais, à partir des élections de mars 2015, les élus seront tous renouvelés. A noter que, pour les cantons qui ont été renouvelés en 2011 (ce qui est le cas de celui des Lilas), la durée du mandat n'aura été que de quatre ans contre 7 ans pour ceux renouvelés en 2008 (prévues en 2014, les élections ont été repoussées d'un an compte tenu d'un calendrier électoral chargé).

101 DÉPARTEMENTS EN FRANCE

Il faut ajouter aux 96 départements de la France métropolitaine, les 5 départements d'outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion et Mayotte). A la fin de l'année 2015, la Guyane et la Martinique vont être érigées en deux collectivités uniques cumulant les compétences du département et de la région. Ces deux derniers départements ne votent donc pas au mois de mars, tout comme Paris qui, à la fois ville et département, a donc élu ses représentants pour les deux institutions l'année dernière. Enfin, s'il y aura bien des élections dans le département du Rhône, la métropole lyonnaise ne votera pas non plus.

LES PRINCIPALES COMPÉTENCES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Aide sociale et santé

Le département possède une compétence générale en matière d'action et d'aide sociale, de prévention sanitaire : aide sociale à l'enfance, protection sanitaire de la famille et de l'enfance, protection des personnes handicapées et des personnes âgées (allocation personnalisée d'autonomie), contrôle des établissements sociaux et médico-sociaux habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale Depuis le 1er janvier 2004, le département a également en charge la gestion de l'allocation du Revenu de solidarité active (RSA) et met en œuvre les activités d'insertion des bénéficiaires.

Voirie

Le département gère les routes départementales et, depuis 2004, les « routes nationales d'intérêt local » que l'Etat lui a transférées.

Enseignement

Le Conseil départemental a la charge de la construction, de l'entretien, de l'équipement et du fonctionnement des collèges, à l'exception des dépenses pédagogiques qui demeurent du ressort de l'Etat.

Transports

Le département est compétent pour l'organisation des transports routiers non urbains, sur les voiries départementales. A ce titre, il décide de l'établissement et de l'entretien des passages d'eau et des ouvrages d'art sur les routes départementales.

Environnement

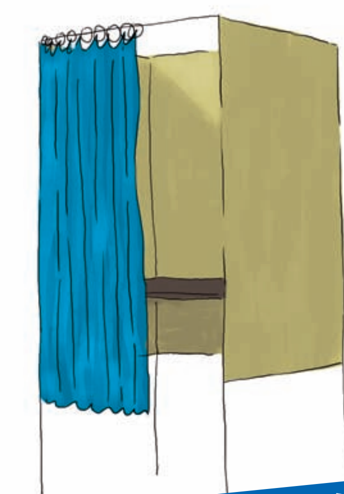
Le Conseil départemental doit établir un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, après avis des communes concernées.

Logement

Depuis 2004, le département s'occupe du Fond de solidarité pour le logement (FSL) et du Fond d'aide à l'énergie.

Culture et Patrimoine

Le département organise et finance les musées départementaux. Il possède des compétences en matière de bibliothèques de prêts, bibliobus, établissements publics de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques. Enfin, il assure la conservation de ses archives.



Le saviez-vous ?

Avant la réforme, en cas d'égalité des suffrages au deuxième tour – rare mais il faut bien tout envisager – c'était le candidat le plus âgé qui l'emportait. Désormais, c'est encore le binôme comportant le candidat le plus âgé qui remportera l'élection en cas d'égalité.

Deux fois moins de cantons

Le canton reste l'entité administrative de base du département. Le nombre de cantons a cependant été significativement réduit sur l'ensemble du territoire (2504 cantons contre 4039 en 2011). En Seine-Saint-Denis, il y avait jusqu'alors 40 cantons, il n'y en a plus que 21, de dimensions plus importantes.

Un nouveau canton pour Les Lilas

Les Lilas fait désormais partie du canton de Bagnolet. En 2008, le canton auquel appartenait la ville couvrait deux communes dans leur intégralité : Les Lilas et Le Pré Saint-Gervais (soit environ 40 000 habitants et 22 00 électeurs). Avec le nouveau découpage et la réduction du nombre de cantons, il couvre aujourd'hui les villes de Bagnolet, des Lilas et de Romainville, soit 81 882 habitants et environ 40 000 électeurs.

Deux conseillers départementaux par canton

Lors des prochaines élections départementales, deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Bien qu'il y ait deux candidats et deux suppléants, il ne s'agit pas d'un scrutin de liste. Les deux membres du binôme arrivé en tête au deuxième tour, ou ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour, sont élus ensemble quel que soit l'écart de voix avec le binôme arrivé second.

Des binômes femmes / hommes pour assurer la parité dans les assemblées

Les candidats se présentent en binôme composé obligatoirement d'une femme et d'un homme. Cette disposition vise à poursuivre l'objectif de parité que la loi de janvier 2007 avait commencé à mettre en œuvre. Les suppléants des deux candidats doivent aussi être paritaires.

Modalité d'élection

Pour être élus au premier tour (le 22 mars), un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés plus une voix) et le suffrage du quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé (le 29 mars). Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits. Cependant, compte tenu de l'abstention souvent élevée, cette condition est difficile à satisfaire. Les deux binômes ayant recueilli le plus de voix au premier tour sont donc qualifiés pour le second. Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.



Qui peut voter ?

Pour voter, il faut être Français, être âgé de plus de 18 ans, jouir de ses droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales au 31 décembre 2014. Contrairement aux élections municipales et européennes, les citoyens européens résidant en France n'ont pas le droit de vote aux élections départementales.

Qui sont les conseillers départementaux ?

Ce sont les élus qui siègeront au conseil départemental, la collectivité qui gère les politiques du département. Le département est une collectivité territoriale administrée par une assemblée collégiale élue au suffrage universel. Le pouvoir exécutif revient au président du conseil départemental, élu par les membres de cette assemblée (42 élus en Seine-Saint-Denis).

Les missions du Conseil départemental

Le nom a changé mais les compétences sont restées les mêmes que celles du conseil général pour l'instant (cf encadré). Le conseil départemental règle les affaires du département, en particulier la création des services publics départementaux, la gestion des biens du département et son budget. Les lois de décentralisation de 1982 ont confié des compétences obligatoires. A celles-ci s'ajoutent les initiatives prises par le conseil départemental.

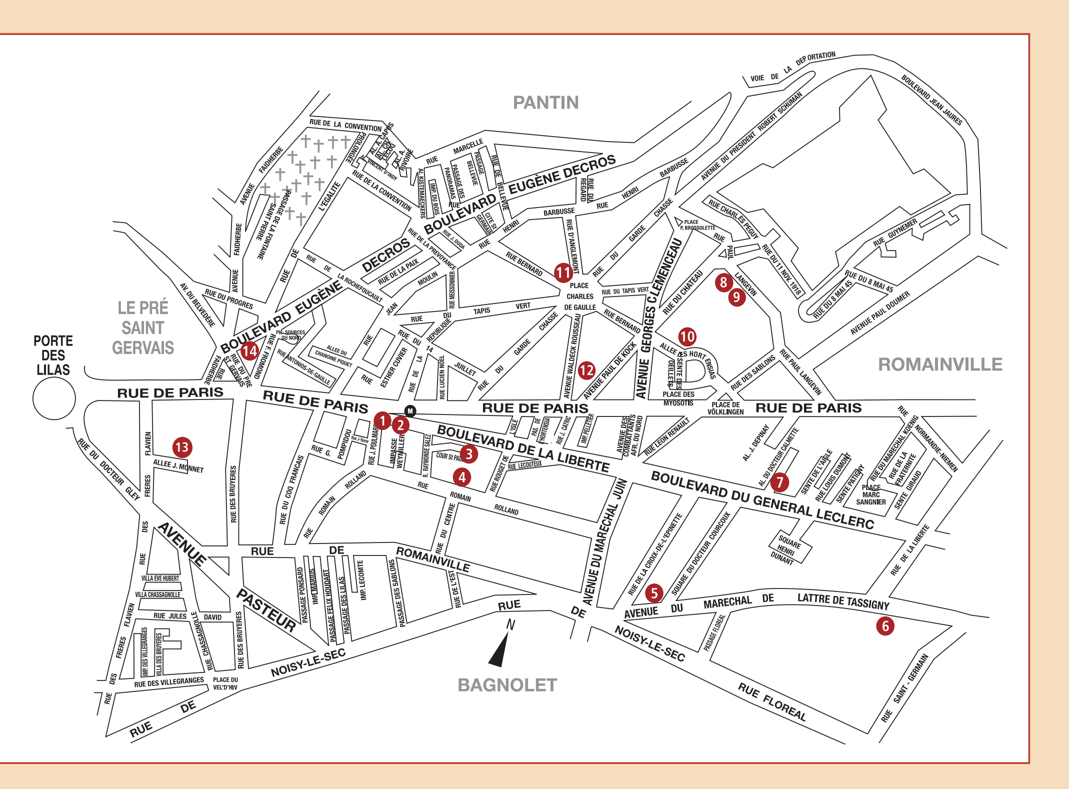
Quel avenir pour le département ?

Le département est-il amené à disparaître ? Dans le cadre de la réforme territoriale et de la création de la métropole du Grand Paris, l'avenir du département en tant que collectivité territoriale est en débat. Le projet de loi portant la nouvelle organisation territoriale prévoit le transfert automatique de compétences du département à la métropole avant le 1er janvier 2017, tout en confirmant les compétences principales du département que sont l'action sociale et la solidarité. Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a ouvert la voie à trois scénarios possibles selon les spécificités locales (départements avec métropole, départements avec intercommunalités fortes, départements ruraux).

LES CHIFFRES CLÉS DU DÉPARTEMENT

La Seine-Saint-Denis c'est :

- → **236** km²
- → **40** communes
- → **21** cantons
- → **1 502 340** habitants (3ème en Ile-de-France et 6ème en France)
- → **29%** des habitants ont moins de 20 ans
- → **15%** des habitants ont plus de 60 ans
- → **Département le plus jeune de France**
- → **60 000** allocataires du RSA dont **800** aux Lilas
- → **3** universités
- → **5** IUT et **2** écoles d'ingénieurs
- → **120** collèges publics et **26** privés
- → **47** lycées publics et **18** privés
- → **6** lignes de métro, **5** de RER, **4** lignes de train, **110** lignes de bus, **1** ligne de tramway
- → **69** centres de santé (la plupart municipaux)
- → **118** centres de protection maternelle infantile
- → **14** parcs et forêt classés Natura 2000
- → **20** cinémas, **1** scène nationale et **3** centres dramatiques nationaux sont soutenus par le département.



Plan et adresses des bureaux de vote

1 Mairie (salle des mariages)
96, rue de Paris.

2 Mairie (salle du suffrage universel)
96, rue de Paris.

3 Gymnase Liberté
30, bd de la Liberté.

4 École élémentaire Romain-Rolland
49, rue Romain-Rolland.

5 École maternelle Courcoux
139, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.

6 Centre sportif Floréal
202-204, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.

7 École maternelle Calmette
Allée du docteur Calmette.

8 École élémentaire Paul-Langevin
17-19, rue Paul-Langevin.

9 École élémentaire Paul-Langevin
17-19, rue Paul-Langevin.

10 Club des Hortensias
Allée des Hortensias.

11 Espace d'Anglemont
11-17, rue Bernard.

12 École élémentaire Waldeck-Rousseau
2, av. Waldeck-Rousseau.

13 École maternelle des Bruyères
46, rue de Paris.

14 École élémentaire Victor-Hugo
5, allée Geneviève Anthonioz-de-Gaulle.

Le saviez-vous ?

■ **1968**
Le département de la Seine-Saint-Denis a été créé le 1er janvier 1968, à partir de la partie nord-est de l'ancien département de la Seine (24 communes formant les actuels arrondissements de Bobigny et de Saint-Denis) et d'une petite portion de celui de Seine-et-Oise (16 communes formant l'arrondissement du Raincy).

■ **93**
La Seine-Saint-Denis a hérité du numéro de département 93 qui était autrefois celui du département de Constantine, un département français d'Algérie. Celui-ci porta ce numéro de 1848 à 1962, date de l'indépendance de l'Algérie.

Le vote par procuration

Qui est concerné ?

■ Toute personne qui ne peut pas aller voter (le mandant), parce qu'elle est en vacances ou, par exemple, pour des raisons professionnelles ou de santé, peut se faire représenter par une autre (le mandataire) à l'un ou aux deux tours de l'élection. À cela, deux conditions : le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant (mais pas forcément le même bureau de vote).

Comment établir une procuration ?

■ Pour les électeurs Lilasiens, les demandes de procuration doivent être effectuées auprès du commissariat de police ou du tribunal d'instance de Pantin. La seule pièce que le mandant devra fournir est un justificatif d'identité. Le formulaire de demande peut être téléchargé sur Internet : http://vosdroits.service-public.fr/ ou www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

Jusqu'à quand ?

■ En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin. Il est néanmoins recommandé d'effectuer les démarches au plus tôt pour que la Mairie puisse enregistrer la procuration. Les officiers de police judiciaire ou leurs délégués se déplacent à la demande des personnes qui, en raison de maladies, d'infirmités graves ou d'une incarcération, ne peuvent comparaître devant eux.

Commissariat de police

55-57, bd Eugène-Decros.
Tél. : 01 41 83 67 00.
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Permanence le samedi et le dimanche.

Tribunal d'instance

41, rue Delizy, à Pantin.
Tél . : 01 48 44 44 27.
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

Centre culturel Jean-Cocteau

Une Américaine aux Lilas

Niché dans un passage Lilasien, un atelier éclaboussé de lumière avec vue imprenable sur un charmant jardin : c'est ici que travaille l'artiste Laurie Karp dont le centre culturel expose le travail du 25 mars au 11 mai prochain. Rencontre.


Laurie Karp.

Quel est votre parcours ?
Laurie Karp : Je suis diplômée de la Rhode Island School of Design. Après mes études, j'ai entrepris un tour de l'Europe qui devait durer un an. Mais je suis tombée amoureuse de Paris où j'ai fait tous les petits boulots possibles et imaginables ainsi que des rencontres extraordinaires. J'y ai fait mes deux premières expositions personnelles à l'âge de 26 ans, suivies d'une bourse de résidence d'artiste à la Cité des Arts. Au moment où je méditais l'idée de rentrer à New-York, j'ai rencontré celui qui allait devenir mon mari et je ne suis jamais repartie !

Parlez-nous de votre travail
L.K. : A mon arrivée en France, je réalisais des collages de photos en photocopie sur lesquels je peignais, puis des peintures sur toile et des aquarelles. Au fil des années, j'ai eu envie de rajouter du volume, avec un peu de culpabilité au départ puis avec un grand sentiment de liberté. Aujourd'hui, je ne m'interdis aucun support. Je crée aussi des broderies sur image numérique, je réalise des vidéos…

Que pourront découvrir les Lilasiens à l'espace culturel d'Anglemont ?
L.K. : *Le Mythe de l'Homme-chat* traite de métamorphoses, de mythologies personnelles. Il touche à ce qui peut faire peur, fait ressortir l'humain de façon troublante, avec humour. J'aime imaginer un monde magique où tout serait possible. Le public découvrira aussi *Les chroniques de l'hôpital*, qui m'ont été inspirées après un séjour dans un centre de rééducation accueillant notamment des personnes amputées. Par le biais de textes inscrits sur des bandes Elastoplast, j'ai voulu tenir un journal de cette expérience, la plus riche que j'ai jamais vécue et témoigner de cette réalité absolue, qui pourtant semble être un monde parallèle.

A l'Espace culturel d'Anglemont. Ouverture du lun. au ven. de 10h à 20h ; sam. de 10h à 18h. Entrée libre.
+ infos : 01 48 46 07 20

Espace Louise-Michel

Exposition Laurie Bayart

Peintre et dessinatrice, prix « coup de cœur du public » Lil'Art 2014, Laurie Bayart a convaincu les visiteurs par son travail expressif sur des figures anonymes, répétées sans fin, dans une quête devenue presque obsessionnelle du sujet. Ses travaux font l'objet d'une exposition à l'espace Louise-Michel.
Du 30 mars au 19 mai, du lun. au jeu. de 14h à 21h (appeler pour visite hors créneau) - Entrée libre. Vernissage : jeudi 2 avril à partir de 18h30. Portes ouvertes et performance de l'artiste : sam. 11 avril de 10h à 17h.
+ Infos : 01 43 60 86 00

Espace Khiasma

À dessein

Dans *À dessein*, la pratique du dessin est abordée comme un système de pensée, une écriture du temps et de l'espace. Elle met en regard des œuvres récentes et inédites de Constantin Alexandrakis et Claire Malrieux, deux univers qui explorent par des gestes dessinés radicalement dissemblables la structure de ce qui se noue dans le présent.
Exposition du 6 mars au 7 mai
Vernissage : jeudi 5 mars à partir de 18h30.
Info et réservations au 01 43 60 69 72

Espace Khiasma

01 43 60 69 72

■ La bande au cinéma
Nénette, documentaire de N. Philibert pour les enfants à partir de 6 ans.
Entrée libre
Dim. 29 mars 15h

Le Triton

01 49 72 83 13

■ Kimono
Ven. 6 mars 20h
■ Blues
Ven. 6 mars 21h
■ Réels
Sam. 7 mars 20h
■ L'Occidentale/ C. Barthélémy
Sam. 7 mars 21h
■ Ma grande histoire du Rock'n Roll
Du10 au 14 mars 21h
■ Del Flamenco a Lorca
Ven. 13 et sam 14 mars
■ The Cokepits
Mar. 17 mars 21h
■ Voyage minimaliste
Jeu. 19 mars 20h
■ Quarte Blanche à Band of Dogs
Jeu. 19 mars 21h
■ Y. Robert/B. Chevillon/ C. Atef
Ven. 20 mars 20h
■ Shakespeare Songs
Ven. 20 mars 21h
■ S. Blaser/M. Ducret/P. Bruun
Sam. 21 mars 20h
■ Around Jaco Trio
Sam. 21 mars 21h
■ Modern Times
Jeu. 26 mars 20h
■ Intersessions#15
Jeu. 26 mars 21h
■ Snakes no Ladders
Ven. 27 mars 20h
■ Excursus
Ven. 27 mars 21h
■ Nhaoul/Habka
Sam. 28 mars 20h
■ Regarde Carmen
Sam. 28 mars 21h

Venez danser pour la fête de la musique !

Amateurs de danse, danseurs confirmés ou non, si vous désirez participer à la chorégraphie participative organisée par la Direction de l'action culturelle à l'occasion de la fête de la musique, vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 01 48 46 87 79 ou par mail : actionculturelle@leslilas.fr
Dernier petit détail…c'est entièrement gratuit !

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 83 74 58 05

■ Mardi musical
Mar. 17 mars à 19h
Auditorium d'Anglemont

■ Je dis musique !
Spécial classe de percussions
Jeu. 19 mars à 19h
Auditorium d'Anglemont

■ Rencontre avec P. M. Sivadier
compositeur, pianiste, chanteur et auteur Lilasien, autour de son spectacle *«Regarde Carmen»* au Triton le 28 mars.
Mar. 24 mars à 19h
Auditorium d'Anglemont

Le Melting Potes

01 48 58 75 29

■ Four Vilains Later
Ven. 6 mars à 20h30

■ Balthaze
Ven. 13 mars à 20h30

■ Les nains portent quoi
Sam. 14 mars à 20h30

■ Chris Kenna Trio
Ven. 20 mars à 20h30

■ La Bako'School
Ven. 27 mars à 20h30

■ Le piano qui chante
Sam. 28 mars à 20h30



Appel à participation

Vous aussi, tricotez la ville !

L'artiste Lilasienne Karen Fingerhut lance un projet participatif, en partenariat avec la Direction de l'action culturelle. L'objectif : rhabiller la station de métro Mairie des Lilas grâce au* Yarn Bombing*. Explications.



Déjà connue pour avoir initié les premiers flashmob de la Fête de la musique, Karen Fingerhut se lance aujourd'hui dans un nouveau projet participatif. « *Le* Yarn Bombing *est un art urbain. Il s'agit d'investir la rue en recouvrant le mobilier urbain ou certains éléments du paysage de tricot. Il n'y a pas de message particulier juste l'envie de mettre de la couleur et de la douceur dans la ville* ».

L'idée lui est venue en fréquentant le café « Claudine mercerie » dans lequel de nombreux Lilasiens se retrouvent autour du tricot ou de la broderie. *« Je me suis aperçue que beaucoup de gens tricotent. J'avais envie de remonter un projet tout en me rapprochant de mes compétences artistiques. Et puis le fil est un matériau qui m'a toujours intéressée. »*

Comment participer ?

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Pour habiller la station, il faudra des rectangles de 61 x 80 cm et de 61 x 40 cm, en tricot ou en crochet, unis ou multicolores. Pour ceux qui ne souhaitent pas tricoter, il est possible de donner de la laine. Karen Fingerhut a créé une page Facebook sur laquelle chacun peut prévenir de ce qu'il a réalisé, s'enquérir de ce qu'il reste à faire ou proposer de la laine. Des rendez-vous sont prévus chez « Claudine mercerie » afin de tricoter à l'unisson (dates consultables sur Facebook). L'habillage de la station est prévu début mai. Le dépôt de laine et de matériel peut se faire à l'accueil de l'Espace d'Anglemont.
+infos : facebook.com/tricot-lilas ou Direction de l'action culturelle au 01 48 46 07 20

Événement - Conservatoire

Concert de Printemps

En ouverture du concert de Printemps, à 19h, parents et élèves de l'école Romain-Rolland interpréteront des chansons enfantines traditionnelles, point d'orgue du collectage effectué depuis le début de l'année par les intervenantes en milieu scolaire du Conservatoire.
A 20h30, les classes de musique de chambre interpréteront des répertoires classiques et variés de Frantz Schubert à Astor Piazzola. Marc Dondeyne, dont ce sera la dernière restitution avant son départ à la retraite, dirigera ses orchestres avec, notamment, un bel hommage aux mélodies d'Henri Salvador.
Concert de Printemps : mardi 31 mars à 19h, théâtre du Garde-Chasse
+infos : 01 83 74 58 05

Conservatoire

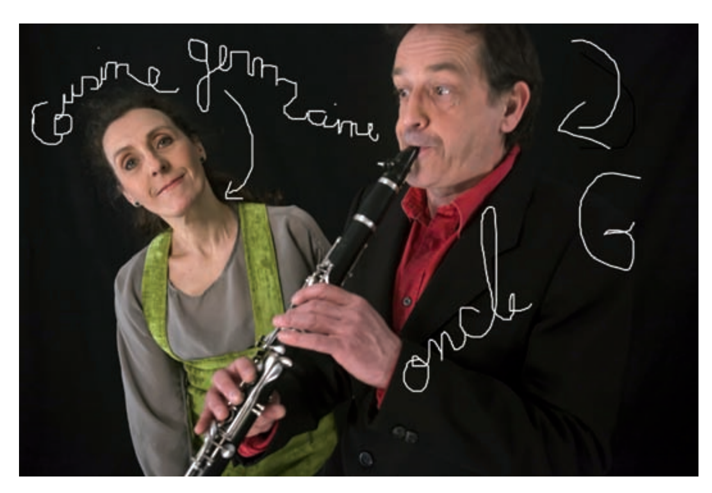
Haydn à l'honneur

Mercredi 11 mars, le musicologue Gildas Guillon consacrera sa conférence à l'œuvre de Haydn « *Les Sept Dernières Paroles du Christ* », accompagné par les professeurs de cordes du conservatoire qui en joueront des extraits.
Puis, dimanche 29 mars, cette même œuvre fera l'objet d'un concert par les professeurs du conservatoire en quatuor à cordes. En première partie, un concert de musique de chambre sera proposé par les élèves du conservatoire.
Conférence : mercredi 11 mars à 17h, espace culturel d'Anglemont
Concert : dimanche 29 mars à 15h, Eglise Notre-Dame du Rosaire
+infos : 01 83 74 58 05

Bibliothèque André-Malraux

Une journée pour les enfants

Vendredi 20 mars prochain, la bibliothèque André-Malraux invite la compagnie « Histoires de sons » pour trois spectacles à destination des enfants. Programme.



La matinée est consacrée aux tout-petits, à partir de 6 mois, et démarre dès 10h avec *Papa !* Conçu et joué par Christophe Moy, ce spectacle musical, ludique et participatif met en scène des albums jeunesse parlant des papas. Les images sont projetées sur grand écran et accompagnées par des musiques jouées en direct. Un moment d'exploration sonore et collectif termine le spectacle. A 11h, place aux mamans ! La conteuse Isabelle Gouzou donne vie à des histoires de génération, des histoires de bébés, des histoires chantées dans son spectacle *Toute petite Maman.*

Histoires de l'oncle G…

Après le déjeuner, ce sont les plus de trois ans qui pourront découvrir *Les histoires de l'oncle G et sa cousine Germaine*. Un duo clownesque leur offre un cocktail d'histoires éclectiques, scéniques et rythmées, à voir et à entendre. Ils feront connaissance avec un coq impétueux, un jeune loup vorace, une poule jeune maman, un tigre féroce ou encore avec un enfant qui n'a vraiment, vraiment peur de rien.

Vendredi 20 mars à l'Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont
10h : *Papa !*
(à partir de 6 mois)
11h : *Toute petite Maman*
(à partir de 6 mois)
14h : *Les histoires de l'oncle G et sa cousine Germaine*
(à partir de 3 ans)
Réservation conseillée
+infos : bibliothèque André-Malraux au 01 48 46 07 20

Création Jazz

Open air

En partenariat avec Le Triton, le théâtre du Garde-Chasse invite le public à une traversée musicale conduite par un compositeur aux multiples facettes : pianiste, organiste, improvisateur, chef d'orchestre, voici le Grand Andy Emler. Surprenant et joueur, il part à la rencontre des sonorités du XXème siècle issues de la musique dite « savante » qu'il croise avec les sonorités d'aujourd'hui.
Vendredi 13 mars à 20h45, théâtre du Garde-Chasse
+infos : 01 43 60 41 89
www.theatredugardechasse.fr

Spectacle

Ali 74, le combat du siècle

Kinshasa, 1974. D'un côté, Mohamed Ali, symbole de la cause Noire, déchu de son titre de champion du monde pour avoir refusé de servir au Vietnam. De l'autre, George Foreman, champion du monde en titre et emblème de l'Amérique conservatrice.
Le théâtre du Garde-Chasse propose de revivre ce combat mythique, dans une forme mêlant images, musique live et récit, grâce à la voix de Nicolas Bonneau. Accompagné de deux musiciens, tel un commentateur sportif, il raconte le vertige de la victoire et l'épopée que constitue ce match.
Mardi 17 mars à 20h45, théâtre du Garde-Chasse. A partir de 8 ans. +infos : 01 43 60 41 89
www.theatredugardechasse.fr

Bibliothèque André-Malraux

01 48 46 64 75 (espace adultes) et 01 48 46 64 76 (espace jeunesse)

■ **Des histoires pour les tout-petits**
Lectures d'albums pour les moins de 3 ans.
Sam. 7 mars à 10h30
Salle jeunesse

■ **Histoires d'ours…**
Lectures en musique pour les enfants de plus de 5 ans.
Sam. 14 mars à 10h30
Espace Louise-Michel

■ **Le Club !**
Vous aimez lire, discuter de vos lectures, débattre ? Venez rejoindre le club de lecture autour de la littérature contemporaine.
Mar. 24 mars à 18h30
Salle multimédia

■ **A quoi pensez-vous ? Conflits internationaux et société française au lendemain des attentats**
Conférence de P. Boniface, géopolitologue.
Avec la participation de la librairie Folies d'encre
Mer. 25 mars à 19h
Auditorium d'Anglemont

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ **Amédée**
Par la Cie Théâtre du Fracas
Un moment théâtral autour du sujet tabou et délicat de l'euthanasie.
Jeu. 2 avril à 20h45

Musique Musiques

Les élèves et professeurs de musique du centre culturel Jean-Cocteau donnent un concert samedi 14 mars à 16h, à l'espace Louise-Michel. Entrée libre.
+infos : 01 43 60 86 00

Sortir aux Lilas en mars

Cinéma du Garde-Chasse

SAMEDI 14

14h La grande aventure de Maya l'abeille, 1h25
16h Vincent n'a pas d'écailles, 1h18
18h L'enquête, 1h46
20h Vincent n'a pas d'écailles

DIMANCHE 15

14h Vincent n'a pas d'écailles
15h30 La grande aventure de Maya l'abeille
17h15 Vincent n'a pas d'écailles
18h45 L'enquête

MERCREDI 18

10h30 Les Moomins sur la Riviera, 1h17
14h Les Moomins sur la Riviera
15h30 Bis, 1h38
17h15 Hungry Hearts, 1h53, VO
19h15 Spartacus et Cassandre, 1h20
20h45 Les Merveilles, 1h51, VO

JEUDI 19

14h Hungry Hearts, VO
16h15 Les Merveilles
18h30 Bis
20h30 Spartacus et Cassandre

VENDREDI 20

15h45 Spartacus et Cassandre
17h15 Hungry Hearts, VO
19h15 Bis
21h Les Merveilles

SAMEDI 21

14h Les Moomins sur la Riviera
16h Spartacus et Cassandre
17h30 Les Merveilles
20h Bis

DIMANCHE 22

14h30 Spartacus et Cassandre
16h Les Moomins sur la Riviera
17h30 Hungry Hearts, VO

Spectacles, lectures, conférences, rencontres, expositions...

Du 6 mars au 7 mai — Expo « A dessein » — Khiasma
Du 25 mars au 11 mai — Expo « Le retour de l'homme-chat et autres histoires » Laurie Karp — CCJC
Du 30 mars au 19 mai — Expo Laurie Bayart — Espace Louise-Michel

VENDREDI 6

20h R. Negro Trio feat C. Monniot — Triton
21h Daniel Goyone "Blues" — Triton

SAMEDI 7

10h30 Des histoires pour les tout-petits — Bibliothèque
20h Tristan Mace et l'ensemble Illaps — Triton
21h L'Occidentale + Claude Barthelemy — Triton

MARDI 10

21h Ma grande histoire du Rock'n'Roll — Triton

MERCREDI 11

17h Conférence de Gildas Guillon — Anglemont
21h Ma grande histoire du Rock'n'Roll — Triton

JEUDI 12

21h Ma grande histoire du Rock'n'Roll — Triton

VENDREDI 13

20h Vicente Pradal — Triton
20h45 « Open Air » d'Andy Emler — TGC

SAMEDI 14

10h30 Histoires d'ours — Espace Louise-Michel
16h « Musique Musiques » — Espace Louise-Michel
20h Vicente Pradal — Triton
21h Ma grande histoire du Rock'n'Roll — Triton

MARDI 17

19h Mardi musical — Auditorium
20h45 Spectacle « Ali 74 » — TGC
21h Laurent Cokelaere – The Cokepits — Triton

JEUDI 19

19h Je dis musique ! — Auditorium
20h Trio d'argent « Voyage minimaliste » — Triton
21h Quarte blanche à Band of Dogs — Triton

VENDREDI 20

10h Spectacle « Papa ! » — Bibliothèque
11h Spectacle « Toute petite Maman » — Bibliothèque
14h Spectacle « Les histoires de l'oncle G… » — Bibliothèque
20h Yves Robert/Bruno Chevillon/Cyril Atef — Triton
21h Shakespeare Songs — Triton

SAMEDI 21

20h Samuel Blaser/Marc Ducret/Peter Bruun — Triton
21h Around Jaco Trio — Triton

MARDI 24

18h30 Le Club ! — Bibliothèque
19h Rencontre avec P. M. Sivadier — Auditorium

MERCREDI 25

19h Conférence de Pascal Boniface — Auditorium

JEUDI 26

20h Bojan Z « Modern Times » — Triton
21h Intersessions#15 — Triton

VENDREDI 27

20h Snakes no Ladders — Triton
21h Laurence Malherbe « Excursus » — Triton

SAMEDI 28

20h Nhaoul/Habka — Triton
21h Regarde Carmen — Triton

DIMANCHE 29

15h La bande au cinéma — Khiasma
15h Concert Haydn — Notre-Dame du Rosaire

MARDI 31

19h Concert de Printemps — TGC

JEUDI 2

20h45 Amédée — TGC

Retrouvez l'agenda sur www.ville-leslilas.fr

(pictogramme) Jeune public

Calli Pilli

Hablas usted español ?*

L'association Calli Pilli apprend l'espagnol aux enfants de 2 mois à 10 ans, grâce à des activités attractives et ludiques.

*Vous parlez espagnol ?



Lydia Pinto, 38 ans, est la maman comblée d'une fillette de 5 ans . « *Dès son plus jeune ge, je lui ai parlé exclusivement en espagnol, son papa lui parlant en français. Je voulais lui transmettre ma langue maternelle. Elle est maintenant parfaitement bilingue. Son niveau en français est également très élaboré.* » Lauréate d'un diplôme de l'institut supérieur Montessori, Lydia Pinto enseigne l'espagnol dans une école parisienne pendant les temps périscolaires. En 2013, elle crée, aux Lilas, l'association Calli Pilli, avec son mari Stéphane Boudet. Une association qui fait la promotion du bilinguisme précoce, à travers la langue espagnole, et avec pour support la théorie Montessori. « *De récentes études neurologiques et linguistiques prouvent que l'enfant bilingue a une façon double de penser, un réservoir lexical très important. Le bilinguisme engendre une ouverture importante à l'égard des autres cultures.* »

Des ateliers exclusivement en espagnol

Dans ses ateliers, ouverts aux enfants de 28 mois à 10 ans, Lydia Pinto utilise la pédagogie Montessori qui repose sur l'approche sensorielle. Le but est d'inciter les enfants à entendre, mémoriser, puis reproduire les sons de la langue espagnole. « *Je travaille sur la coordination, la motricité, les jeunes enfants manipulent l'eau… C'est ludique, attractif, avec des supports audiovisuels. Ces ateliers sont exclusivement en espagnol. Nous ne parlons pas français ensemble pendant 1h15. Les enfants profitent au maximum d'un environnement sonore espagnol, pour que leur oreille s'habitue à la musique de cette langue.* » Les progrès semblent manifestes, les enfants ont un très bon réservoir lexical et ceux qui étaient présents l'année dernière sont tous revenus cette année. Une douzaine d'enfants participent ainsi aux ateliers de Calli Pilli, qui signifie « *maison des enfants* » en aztèque.

+ infos : callipilli3@gmail.com
Ateliers deux fois par semaine : lundi et jeudi, de 17h à 18h15.

Scène ouverte de poésie, slam, chansons, sketches !

L'association *l'Air de Dire* propose à tous les Lilasiens qui veulent chanter, murmurer, déclamer, lire ou crier leurs mots, de monter sur scène le vendredi 13 mars. Chacun aura 3 minutes pour un texte, 4 minutes si c'est une chanson, pour s'exprimer devant un public venu spécialement écouter et partager ces univers singuliers. Venez tenter votre chance ou simplement partager un bon moment autour de textes et d'airs nouveaux.

Vendredi 13 mars de 19h à 22h. Espace culturel d'Anglemont, 35 place Charles-de-Gaulle.
+ infos : 06 63 67 69 43. Contact : lairdedire@gmailcom



La Voix du Griot

Spectacle de contes tout public « *La femme qui plantait des arbres* » d'après la vie de Wangari Maathai (prix Nobel de la Paix 2004). 7 mars à 20h et 8 mars à 16h. Stage de conte pour adultes : les contes de mille et une nuits. 21 mars de 14h à 18h et 22 mars de 11h à 18h.
Réservation : 06 82 58 05 07
+ infos : http///lavoixdu-griot.blogspot.com

Cendrillon avec le Rotary Club

Le Rotary International organise comme chaque année une projection en avant-première d'un film *Disney* dont les bénéfices sont reversés à « Espoir en tête » qui œuvre pour la recherche sur le cerveau. *Cendrillon* : mardi 17 mars au Grand Rex (1, bld Poissonnière). Prix 15€ dont 8€ reversés à « Espoir en tête ». Réservation au 06 67 68 34 74

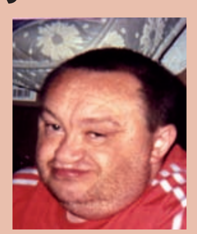
Métiers d'art

Les 28 et 29 mars, Lilatelier et Est81 ouvrent leurs portes de 11h à 19h à l'occasion des journées européennes des métiers d'art. Venez découvrir une quinzaine d'artistes au 81, rue Romain-Rolland.
+ infos : pole-metiers-art.fr

Conférence sur les volcans

Proposée par l'association LAVE le 21 mars de 14h15 à 18h au centre culturel Jean-Cocteau, 35 place Charles-de-Gaulle (cf page 2)
Contact : norbert.choisi@lave-volcans.com
+ infos : 06 52 95 10 99

Jean-Michel Guillemard



Né le 14 mai 1973 aux Lilas, Jean-Michel Guillemard nous a quittés subitement le 10 février dernier. Il était jardinier au service Espaces verts de la Ville depuis 1991. Investi et dévoué, il exécutait avec sérieux l'ensemble des missions qui lui étaient confiées. Sa disparition a suscité beaucoup d'émotion et laisse un grand vide chez ses collègues. La municipalité des Lilas présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Hommage lui a été rendu par le Maire au cours des obsèques au cimetière des Lilas, en présence de nombreux collègues de travail et amis de Jean-Michel Guillemard.

Environnement

Coup d'arrêt au projet d'usine de méthanisation à Romainville

Lors de leur comité du 23 janvier dernier, les membres du syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTIOM) ont décidé d'annuler le projet de construction d'une usine de méthanisation des déchets à Romainville. Depuis plusieurs années, les riverains et les élus, notamment ceux des Lilas et de Romainville, s'inquiétaient à la fois des éventuelles odeurs dégagées par la fermentation des déchets et par les risques d'explosion du méthane. En 2013, le tribunal administratif de Montreuil avait déjà

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal



Groupe des élus ECOLOGISTES

Le salon de l'agriculture vient de se terminer, téléchargez donc sur notre blog, « Le Tournesol des Lilas », le dernier rapport annuel sur l'agro-écologie. Le ministre S. Le Folly déclare qu'il souhaite positionner la France comme le leader de cette approche. Souhaitons que ces paroles soient rapidement suivies d'effet, car notre pays n'est pas encore tout à fait champion en la matière ! Il y a un an, en mars 2014, avaient lieu les élections municipales et la victoire, dès le premier tour, de la majorité municipale de gauche associant le groupe des élu(e)s et militants écologistes des Lilas, les socialistes, les communistes et des personnalités de la société civile. Au sein de la majorité municipale de la gauche unie, conduite par le maire des Lilas, nous avons pu continuer notre action pour l'écologie urbaine et politique aux Lilas : mise en place de la semaine du développement durable en mai prochain, double sens cyclable sur le pourtour du parc Lucie Aubrac, sans oublier notre engagement pour l'action culturelle et l'aménagement du temps de l'enfant. Ces actions seront inscrites dans le débat d'orientation budgétaire à venir et confirmées lors du vote du budget 2015 début avril. Dans le courant de ce même mois d'avril, nous vous donnerons rendez-vous pour partager, expliquer et faire un premier bilan de notre action.

Isabelle DELORD, Camille FALQUE, Christophe PAQUIS, Delphine PUPIER Manuel ZACKLAD, contact 0603005472 notre blog : *Le Tournesol des Lilas* sur overblog

Groupe Les Lilas Autrement

Police Municipale aux Lilas. Lors du Conseil Municipal du 4 février dernier, nous avons pu constater que l'effectif de police municipale continue de croître : ils sont aujourd'hui neuf agents. Le maire s'en est justifié ainsi : les politiques d'austérité diminuent de manière constante les effectifs et les moyens généraux de la police nationale. Ces embauches visent à accompagner ces politiques nationales. Après la vidéo-surveillance et l'armement à balles réelles des agents, la majorité municipale poursuit sa politique de renforcement sécuritaire. Pourtant, faut-il rappeler que les policiers municipaux n'ont ni les attributions ni les formations de la police nationale y compris dans le maniement des armes à feu ? La police municipale est une police de proximité qui ne remplace pas la police nationale. Ce sont deux missions bien différentes et il est déraisonnable et sans doute dangereux de confier aux uns ce que devraient faire les autres. Les politiques absurdes du gouvernement socialiste ne s'arrêtent pas là, puisqu'il va fournir 4000 armes et 8000 gilets pare-balles aux polices municipales. Après les événements tragiques de cette année et la recrudescence des actes racistes et violents visant toutes les communautés, il est plus qu'urgent de donner la priorité à la prévention et à l'accompagnement des populations, non au renforcement des mesures sécuritaires.

Marie-Geneviève Lentaigne (EELV) et Mathieu Agostini (Parti de Gauche). http://leslilas-autrement.fr/ - http://pgleslilas.fr/ - http://leslilasecologie.over-blog.com

Groupe unis et engagés pour Les Lilas

En cette période d'élections, nous ne souhaitons tenir, dans cette tribune, aucun propos propagandiste. Notre liberté d'expression a récemment été attaquée ; ne laissons pas notre liberté de voter s'envoler. C'est pourquoi, notre seul message sera : quelques soient nos sensibilités politiques, sociales ou religieuses, nous sommes invités à nous exprimer dans les urnes les 22 et 29 mars prochains. Ce rendez-vous avec le suffrage universel est la base de notre démocratie. Nos aînés se sont battus pour elle, pour faire entendre notre voix, et pour notre liberté. Voter est un droit, « l'accomplir » est notre devoir.

C. SYLVAIN ; V. GRAND, C. RINGUET, S. ANGEL, JF. DEBYSER
« Unis et Engagés pour Les Lilas »

Groupe des élus COMMUNISTES

Cette année, en France a lieu la Cop21 (Convention cadre des nations unies sur le changement climatique) qui va donner lieu à de larges débats sur l'écologie dans notre département. Le réchauffement climatique de la planète appelle une réponse politique forte et audacieuse en matière de diminution des émissions de CO2. Le gouvernement nous présente un projet de loi de transition énergétique qui, à le croire devrait emmener le pays sur la voie d'une croissance verte génératrice d'emplois. Hors il fait la promotion d'énormes projets, tel que celui des 1 000 vaches en Picardie, qui pour développer une activité de méthanisation, va inonder le marché de lait à bas cout et contribuer à encore diminuer le revenu des paysans. Ce type de système implique une alimentation à base de maïs d'ensilage dont la totalité ne sera pas produite sur place. Cela implique plus de transport, des importations de l'étranger des tourteaux de soja. Aujourd'hui le Sahara occidental se fait racketter ses eaux par le Maroc qui revend ses quotas de fruits et légumes à l'union européenne et les navires raclent les fonds des côtes de l'Afrique pour produire 1kg de surimi à partir de 25kg de poisson. La question de l'alimentation de la planète doit se résoudre en même temps que la justice climatique, la souveraineté alimentaire et dans le respect des droits des peuples. Aujourd'hui il est plus rentable de spéculer sur les céréales que sur l'or. Il est possible de faire autrement. Les départements ont un rôle à jouer et nous mènerons cette bataille.Nous sommes pour privilégier le marché local, créer des fonds pour soutenir les filières fruits et légumes et d'élevage extensif.Et si les vaches mangeaient de l'herbe ! Concernant les transports : à quand un plan de développement du ferroutage et du transport fluvial ? Notre département pourrait largement en bénéficier et voir la création de nombreux emplois.Les élections départementales se tiendront le 22 et le 29 Mars : ne laissez pas d'autres décider à votre place, allez voter.

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Christine MADRELLE – Maires-adjoint(e)s, Nathalie BETEMPS, Roland CASAGRANDE, Liliane GAUDUBOIS, Gérard MESLIN conseiller(e)s municipaux.

annulé l'autorisation d'exploiter le site constatant que « *l'importance des conséquences du projet* » avait été sous-estimée et que « *des vices entachant l'étude de dangers ont eu pour effet de nuire à l'information de la population* » et avaient influencé le Préfet de Seine-Saint-Denis dans sa décision d'autoriser l'exploitation du centre. La communauté d'agglomération Est Ensemble, qui avait rendu un avis défavorable à l'exploitation du site en 2012, et les élus des villes proches de l'usine se sont déclarés satisfaits de l'abandon de ce projet.

Contrat de plan Etat-Région

Le prolongement de la ligne 11 est lancé



La Région Ile-de-France vient d'adopter le Plan Etat-Région pour la période 2015-2020. Les transports sont le cœur de ce contrat puisque sept milliards d'euros vont être engagés durant ces 5 années. L'Etat financera, lui, à hauteur de 1,4 milliard d'euros. Au premier rang des projets qui vont être financés, le prolongement de la ligne 11, avec 900 Md€, est définitivement avalisé. Les travaux préparatoires du chantier commencent d'ailleurs dès cette année. Le prolongement de la ligne 11 avec 6 nouvelles stations, dont une au quartier des Sentes, sera aussi accompagné par une modernisation des stations existantes qui touchera naturellement la station Mairie des Lilas.
Outre la ligne 11, le Contrat de plan prévoit la modernisation du réseau, notamment à travers la réalisation des schémas directeurs du RER (1 milliard d'euros), le prolongement de la ligne du RER E (1,75 milliard d'euros). A noter que les départements doivent participer à l'ensemble des projets à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Le département de la Seine-Saint-Denis a déjà confirmé son engagement financier pour la réalisation du prolongement de ligne 11.

2015, année de la femme

A l'occasion des 70 ans du premier vote des femmes et des 40 ans de la loi sur l'IVG, la municipalité propose deux expositions jusqu'au 31 mars sur les droits des femmes et le chemin vers l'égalité entre les sexes.

- **L'égalité c'est pas sorcier :** une exposition pour sensibiliser le grand public sur la question de l'égalité femmes / hommes. Le Kiosque, 167 rue de Paris
- **F'AMES :** exposition photographiques réalisée par l'association « *sangs mêlés* » sur les thèmes de l'égalité salariale, politique, partage des tâches, égalité dans le couple… Mairie des Lilas (dans le hall), 96 rue de Paris.
- **Théâtre :** le service jeunesse, en collaboration avec le Club des Hortensias, prépare une pièce de théâtre écrite à partir d'entretiens avec des adhérentes du club qui racontent leurs souvenirs, les luttes, les combats pour les droits des femmes. Préparée dans le cadre d'un atelier théâtre, la pièce sera jouée en juin par les jeunes du service jeunesse et quelques adultes.

+ infos sur les expos : 01 48 97 21 10 (Le Kiosque)
+ infos sur le projet théâtre : 01 49 88 28 85

Prochains conseils municipaux

mercredi 11 mars 2015 à 19 h 30

Débat d'orientation budgétaire

mercredi 8 avril 2015 à 19 h 30

Vote du budget 2015

Mairie des Lilas

Salle des mariages et du conseil

Permanences de C. Bartolone et de M. Legrand



La permanence du Président de l'Assemblée Nationale, député de la circonscription, Claude Bartolone, a lieu le 4ème vendredi de chaque mois. La prochaine se tiendra le 27 mars 2015 de 16h à 19h. Prendre rendez-vous le jour même au 01 43 62 82 02.



La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 70 08, en mairie du Pré Saint-Gervais.

Emplois/Services

Etudiant donne cours d'arabe et de tamazight (kabyle) pour enfants et adultes.
Tél. : 07 81 41 59 54

JF sérieuse avec expérience habitant aux Lilas propose heures de ménage, garde d'enfants avec accompagnement à l'école, garde de personnes âgées. Tél. : 06 05 75 62 35

JF sérieuse avec expérience habitant aux Lilas propose heures de ménage, garde d'enfants avec accompagnement – Disponible.
Tél. : 07 53 19 37 31

Professeur diplômée et expérimentée dans 2 matières (anglais et français) donne cours particuliers tous niveaux – prix raisonnables.
Tél. : 01 48 91 78 64

JF sérieuse avec expérience cherche heures de repassage : récupération et livraison du linge à domicile. Tél. : 06 24 93 77 79

Cherche heures de ménage, garde de personnes âgées ou CDI. Tél. : 07 51 54 90 62

Cherche heures de ménage et repassage, garde d'enfants ou de personnes âgées, aide aux repas.
Tél. : 07 51 85 27 16

Homme cherche emploi de peinture, carrelage, bricolage, etc. Devis gratuit, travail soigné.
Tél. : 06 07 97 73 70

Ex-artisan réalise tous travaux de peinture, carrelage, parquet, électricité, montage meuble, faux-plafonds. Tél. : 06 58 44 35 15

Cherche personne parlant le Russe pour aide à la prononciation – échange avec l'Anglais possible.
Tél. : 01 49 72 01 60

Cours de guitare tous styles (classique, acoustique, électrique) et de basse par musicien pro expérimenté de 38 ans – possibilité à domicile.
Tél. : 06 75 00 45 84

Dame très sérieuse et expérimentée habitant aux Lilas donne cours de soutien et aide aux examens. 15€/heure. Tél. : 01 48 46 29 77

Gardes d'enfants

Assistante maternelle agréée 20 ans d'expérience garde bébé 3 ou 4 jours/semaine de 8h à 18h30.
Tél. : 06 20 46 76 29

Assistante maternelle agréée a une place disponible. Tél. : 06 48 62 97 93

Bonnes affaires

Vend petit prix un congélateur armoire >200L Curtiss 6 tiroirs + un sèche-linge Curling 4,5 kg – faire offre.
Tél. : 06 61 62 38 46

Donne matelas futon très bon état, fauteuil cuir marron clair bon état pour 2 personnes – Vends manteau long en daim taille 44, 50€.
Tél. : 01 48 45 49 03

Cause départ vend : lit 1 personne + matelas + couvertures 60€, bibliothèque 6 rayonnages 30€, rouleaux papier peint 6 bleu clair, 3 jaune, 1 rose : 5€ l'un. Tél. : 01 49 88 70 17

Vend 4 bacs à fleurs carrés + soucoupes Villaverdé – imitation poterie terre pour balcon ou terrasse – 3lx3l hauteur 38 – 12€ l'unité ou 40€ le lot de 4.
Tél. : 01 42 03 30 91 après 20h.

Vend 3 plug-ins pour Freebox – 10 € pièce.
Tél. : 06 84 08 73 34

Vend très belle couverture pure laine pour grand lit, jamais servie, dans sa boîte. Tél. : 06 17 94 00 33

Vend meuble TV merisier marque Grange, 2 portes, plateau pivotant, 95€ - chiffonnier rustique 5 tiroirs H98 L72 P50, 85€, excellent état.
Tél. : 06 13 12 55 03

Vend vélo d'appartement marque Care – bon état – 50€. Tél. : 06 19 13 23 24

Vend PC portable MSI Gs70 20D-027FR acheté fin 2013 – haute performance, excellent état – écran Full HD, process intel core i7, 8Go mémoire, disque dur 750Go – 1000€ à débattre.
Tél. : 06 42 45 84 43

Vend friteuse Actifry neuve – achetée 139€, vendue 80€ - marque SEB. Tél. : 06 84 29 33 48

Vend 7 caissons haut et bas de cuisine équipée beige 220€ - cuisinière mixte (lave-vaisselle + four + 4 plaques) 100€ - évier double bac inox 50€ - rideaux doublés 30€/paire – lavabo circulaire design ossature métallique et plaque en verre 50€ - chaussures homme pointure 50 – divers vêtements - 2 tabourets haut en bois 30€ - plan de travail bois 40€ - évier inox + plan de travail 50€. Tél. : 06 74 92 32 51

Vend couffin rose support bois blanc pour bébé de 0 à 6 mois, excellent état, acheté neuf 190€ vendu 50€ - transat bébé rose 30€ - chaise haute Chicco très robuste 30€ - transat de bain 8€ - vêtements fille 0 à 2 ans 2€/pièce. Tél. : 01 48 97 09 80

Vend cause mutation 2 matelas 90/190 état neuf sous housse 140€ - table jardin ronde + 4 chaises en métal orange 50€. Tél. : 01 48 46 59 33

Cause départ vend grand tapis 70€ et petit tapis 20€ - couvre-lit à volant tissu d'ameublement 1 personne 20€ - 2 couvertures 6€ l'une – grand plaid double 6€. Tél. : 01 49 88 70 17

Vend pour cause départ à l'étranger vêtements neufs (blouson, manteau, t-shirts, chemises…) tous neufs à petit prix de 3 à 20€, tailles XXL/XL/L - chaussures à 5€. Tél. : 07 83 17 79 34

Vend vêtements de marque de 2€ à 15€.
Tél. : 01 56 27 09 75

Immobilier

Particulier vend F4 avec 2 jardins + box parking - quartier des Sentes, proche commerces, crèches, écoles – 7mn du métro. Tél. : 06 63 95 76 07

Location saisonnière Presqu'île de Giens (Var) – Appartement 4 pers. – tt confort – piscine – parking privé – calme à 100 m des plages et commerces – Climatisation – Juillet/août : 750€/semaine. Tél. : 06 81 04 79 36

Loue box aux Lilas dans résidence sécurisée au 117/123 rue de Romainville – 100€/mois charges comprises – disponible de suite.
Tél. : 06 68 74 27 31

Particulier habitant Les Lilas cherche à acheter maison même avec travaux. Tél. : 06 14 68 20 47

Association à but non lucratif recherche petit local (20 à 30m²) aux Lilas à loyer accessible. Activité non bruyante et non dérangeante.
Tél. : 06 20 58 71 78

Recherche propriétaire pour location de studio dans de l'ancien aux Lilas, limite Romainville ou Bagnolet. Tél. : 06 16 67 88 09

Vend appartement 91m², étage élevé, très ensoleillé, aucun travaux à prévoir – 2 balcons, 2 chambres, 1 bureau (ou 3e chambre), séjour, cuisine dinatoire, box – 480 000€.
Tél. : 07 88 41 12 74

Loue place de parking sécurisé – entrée rue de la Convention – 60€/mois. Tél. : 06 15 02 58 04

Appartement meublé au cœur de la forêt vosgienne – chambre/SdB/WC/coin cuisine/terrasse extérieure/barbecue/jardin privé – 120 à 190€/semaine – plusieurs mois si c'est possible.
Tél. : 06 14 83 07 74

Publiez gratuitement votre petite annonce

À retourner à : *Infos Lilas* PA - Hôtel de ville - 93 260 Les Lilas
Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

……………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………

Votre nom : Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone : Date :

Votre courriel :

Rubrique : ☐ Emploi/services
☐ Garde d'enfants ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto ☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :
consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

Du 20 janvier au 20 février 2015

AISSA CES
Mayssoune HAMIZA
Gina BOULON dit ZEBOULON
Yaël BENSAMOUN
Tesnime MALOU
Inaya AYACHI
Rodaina CHAFAI
Sofija DJURDJEVIC
Léon ROUX
Noémie COLARD
Adama COULIBALY
Mohamed KARAMOKO
Mamadou DIAWARA
Mamz DIOUF
Nina PEL
Emma BERTIN
Elinor NORDMAN
Timothée JACQ
Maor OJALVO
Arsène NOURRY
Kendrick MAKEMBON
Léa BESSON GAMIETTE
Noûr GHARIANI
Neila BAHFIR
Leya CHARNI SLIMI

MARIAGES
El Hamid BEGREDJ et Fatna ZBAT
Benjamin SEBBAN et Julie COHEN
Michaël LEVY et Laura BOUJASSON
François LOVIGHI et Yirka MACEO FERRERA
Carlo STELLA et Sylvie PAILLOT
Philippe CURSI et Valérie KACZOR
Abderrahim BENGANEDOU et Nassira CHOURAK

DÉC S
Didier VERBEKE
Monique MOREAU épouse BERTAUT
Youssef BERREBI
Odette KNORR
Ginette ZARKA veuve MAATOUK
Hedi BEN CHEIKH BELGACEM
Jean-Michel GUILLEMARD
Ginette MALO veuve DECOSSAS,
Bela KOMAR

Mémo téléphonique

Culture
- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Louise-Michel : 01 43 60 86 00
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse : 01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles
- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires
- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire
- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

eunesse
- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 43 60 86 00

Petite enfance
- Crèche des Bruyères : 01 41 63 13 18
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Multi accueil des Sentes : 01 41 63 16 46
- Halte jeux Louise-Michel : 01 43 60 86 03
- RAM : 01 55 86 98 60

Sports
- Espace sportif de l'Avenir : 01 48 40 57 31
- Gymnase Jean-Jaurès : 01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 83 74 56 85
- Service des sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale
- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors : 01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social : 01 41 58 10 91
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Club des Hortensias : 01 48 46 42 55

Autres services municipaux
- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- tat civil : 01 72 03 17 02
- lections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique : 01 72 03 17 17

Permanences RESF

Le Réseau éducation sans frontières re oit les 9 et 23/03 et les 7 et 20/04 de 20 à 22 en mairie entrée par l'arrière de la mairie« Tél. : 06 13 63 70 52 ou 06 07 53 49 92.

Permanences juridiques

■ Permanence d'avocats, le samedi de 9 à 11 30, en mairie sans RV, 15 premières personnes«
■ Conciliateur de justice : les lundis et mardis matin au tribunal d'instance de Pantin 41, rue Delizy« Prendre RV uniquement par écrit au tribunal.
■ Point d'accès au droit, le jeudi de 14 à 17 , au ° iosque sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10«
■ Permanence de l'Adil Agence départementale d'information sur le logement« le 2e mercredi du mois, de 9 à 12 sur RV au 01 41 58 10 91, au pôle social 193-195, rue de Paris«

Permanence fiscale

n agent des Finances publiques re oit les Lilasiens, le vendredi de 14 à 16 , en mairie.

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet in rmier ex-Henri-Dunant«**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.

■ **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.

■ **Cabinet Mme Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet Les Lilas blancs**
Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

■ **Cabinet Tuf er amme**
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ **P armacie Co en de Lara Pantin«**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ **P armacie de la porte des Lilas Paris 20e«**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 63 00.

I FOS LILAS



- Hôtel de ville - BP 76 93261 Les Lilas Cedex Tél. : 01 43 62 82 02. Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud
- Rédaction en c ef : C ristop e Lalo c ristop elalo leslilas.fr«
- Rédaction : C ristop e Lalo et Marion Peyre marionpeyre leslilas.fr«
- Ont participé à ce n : Marc Godin et Martine eandot
- Maquette : Pierre Renoux
- Illustration couv. : Grandbarbu
- P otos : Elodie Ponsaud, Mic ael Barriera et C ristop e Lalo
- Imprimeur : Imprimerie RAS
- Dépôt légal : ao t 2002
- Imprimé à 14 200 ex. sur papier écologique.







1945 DROIT DE VOTE
1975 DROIT À L'IVG

50/50

les droits des femmes

CONQUIS, PAS TOTALEMENT ACQUIS !

A VOIR

DU 2 AU 31 MARS :
L'EGALITE C'EST PAS SORCIER : Exposition au Kiosque
F'AMES : Exposition photographique en mairie

EN JUIN :
Pièce de théâtre sur l'évolution des droits des femmes par le service jeunesse et le club des Hortensias

